

la CEL face

aux impératifs de la rentabilité

Maurice MARTEAU

Conformément à l'objet défini dans ses statuts, la Coopérative de l'Enseignement Laïc diffuse les outils pédagogiques considérés par l'ICEM comme nécessaires à l'application de la Pédagogie Freinet.

Ces outils sont fabriqués par la CEL ou par d'autres entreprises. (C'est le cas par exemple de l'encre, du papier, du matériel pour le dessin et la peinture). Comme dans toute action de recherche, certaines techniques ne sont au départ que des techniques de pointe et n'atteignent jamais le stade de techniques de masse.

Il en résulte la nécessité de produire, en petite quantité, certains matériels qui, de ce fait, ne peuvent être fabriqués que par des moyens artisanaux.

C'est la raison pour laquelle, certains ateliers de la CEL, en particulier la menuiserie et, pour une certaine part, l'atelier de mécanique, produisent pratiquement en permanence, à perte, d'autant plus que les salaires pratiqués à la CEL impliquent, d'entrée, des prix de revient élevés.

En fonction de l'évolution pédagogique il arrive que certaines productions doivent être abandonnées parce qu'elles ne se vendent pratiquement plus et qu'elles sont remplacées, ou en cours de remplacement, par d'autres outils au contenu et à la forme mieux adaptés aux besoins de l'heure.

Quand la production descend à un niveau trop bas, la CEL n'a plus les moyens de supporter les charges très lourdes entraînées par le fonctionnement de ces ateliers et doit se retourner vers les entreprises extérieures dont l'équipement et le rythme de production permettent de fabriquer à meilleur prix et à qualité égale les outils dont l'ICEM a besoin.

Dans un autre sens, le succès remporté par les publications de l'ICEM, en particulier la Bibliothèque de travail, imposent à la CEL de se donner, dans le domaine de la composition, des moyens plus importants et plus perfectionnés sous peine de ne plus pouvoir répondre aux besoins et de freiner l'évolution de la Pédagogie Freinet.

Ce problème est rendu plus immédiat par la prochaine expropriation de la CEL qui touchera, d'abord, l'atelier actuel de composition typographique.

Ces deux opérations conjuguées : suppression des fabrications chroniquement déficitaires et modernisation des ateliers en expansion ont des conséquences désastreuses puisqu'une dizaine de travailleurs sur les 120 que comptent la CEL et l'ICEM vont perdre leur emploi.

En accord avec le Comité d'Entreprise de la CEL des solutions sont recherchées pour en atténuer les conséquences. Ainsi certains travailleurs pourront bénéficier de la retraite anticipée, d'autres qui n'auront pu être reclassés dans l'entreprise auront la possibilité de suivre des stages de recyclage avant de trouver un autre employeur.

Cette décision, longtemps retardée, ne pouvait plus attendre. Pourquoi ? Comment la CEL, penseront beaucoup de camarades engagés dans la lutte pédagogique et la lutte sociale, comment la CEL, notre coopérative, peut-elle licencier des ouvriers ?

La CEL est, objectivement, une entreprise commerciale qui subit les lois du marché. Elle ne peut continuer à produire couramment des objets à perte, tout en ajournant la modernisation des secteurs en expansion, car dans le contexte capitaliste actuel c'est se condamner, à plus ou moins long terme, à disparaître.

Cette situation met en lumière les contradictions dans lesquelles se trouve un groupe de militants, dès qu'il est amené à devenir employeur et qu'il accepte, même au profit d'une idée généreuse, une forme quelconque de division du travail.

Dans la société actuelle, nous produisons nous-mêmes, ou nous reproduisons, même contre notre gré, les structures de l'entreprise capitaliste.

Vouloir, avec de bons sentiments, en se cachant la tête sous l'aile ou en s'appuyant sur une idéologie quelle qu'elle soit, laisser croire que nous pouvons, parce que nous sommes « beaux et gentils », construire et faire vivre un îlot socialiste dans une société capitaliste, ce serait faire du réformisme et apporter une pierre au système actuel.

Vue sous cet angle, la CEL, tout en gardant ou même en augmentant son efficacité dans les domaines habituels — production de nos outils, circulation de l'information, expérimentation, soutien de l'ICEM — nous aide à analyser le système dans lequel nous vivons ; mais elle ne peut être le lieu

de projection de nos fantasmes politiques et sociaux. Toutefois, si nous ne pouvons échapper aux lois générales des entreprises, nous ne sommes pas, en tant que travailleurs, insensibles au sort des ouvriers quels qu'ils soient et à plus forte raison de ceux qui, directement, travaillent pour nous. C'est pour cela que je demande à tous les sociétaires de la CEL, les militants du Mouvement, les lecteurs de notre revue, de répondre à l'appel qui suit.

Maurice MARTEAU
Président du CA de la CEL

souscription en faveur des travailleurs de la CEL perdant leur emploi

Pour des raisons économiques, une dizaine de travailleurs de la CEL vont perdre leur emploi, leur reclassement dans l'entreprise s'étant révélé impossible.

Ils devront être reclassés dans une autre entreprise ou prendre leur retraite anticipée, ce qui représente pour eux une perte financière importante.

Ces raisons économiques sont dues à la baisse des ventes dans certains secteurs, principalement matériel d'imprimerie et bandes enseignantes. Elles résultent donc d'options pédagogiques prises par le Mouvement et leur répercussion sur la situation de ces travailleurs ne peut laisser indifférents les militants de l'ICEM.

NOUS PENSONS QUE C'EST LA L'OCCASION POUR TOUS LES ENSEIGNANTS-TRAVAILLEURS DE L'ICEM DE MONTRER, AUTREMENT QUE PAR DES MOTS, LEUR SOLIDARITÉ ENVERS LES TRAVAILLEURS DE LA CEL.

C'est aussi l'occasion de montrer que si la CEL ne peut échapper aux lois économiques d'une société capitaliste, elle n'entend pas se comporter vis-à-vis des travailleurs qu'elle emploie comme les entreprises pour lesquelles rentabilité et profit sont les seules raisons d'exister.

Pour le C.A. de la C.E.L. : Maurice MARTEAU
Pour le C.A. de l'I.C.E.M. : Georges DELOBBE
Les anciens Présidents de la C.E.L. :
H. ALZIARY, L. REUGE, C. FEVRIER, R. HOURTIC

bulletin de souscription

NOM

Adresse

verse ce jour la somme de F

par CCP C.E.L. 115-03 MARSEILLE
chèque bancaire C.E.L. CANNES
en faveur des travailleurs de la C.E.L. perdant leur emploi.